ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest

NOTE THEMATIQUE 6 | Mai 2025

Recherche participative, dispositifs d'appui-conseil, co-création de connaissances et d'innovations agroécologiques adaptées aux besoins des producteurs

Introduction

La recherche participative, l'appui conseil et l'innovation adaptés aux besoins des producteurs sont essentiels pour promouvoir des pratiques agroécologiques qui répondent aux défis locaux.

Des acteurs provenant de diverses institutions publiques comme privées (chercheurs, vulgarisateurs, producteurs et autres acteurs) se concerter pour identifier et mettre en œuvre des activités de diagnostic, d'identification, d'expérimentation et de mise à échelle de solutions pertinentes.

La recherche participative, l'appui-conseil, la co-création de connaissances et d'innovations agroécologiques adapté s aux besoins des producteurs sont l'objet principal des partenariats soutenus dans le cadre du Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest (PAE) de la CEDEAO.

Cette note est l'une des sept notes thématiques issues de la capitalisation du PAE. Elle vise à documenter les dispositifs de recherche participative et d'appui-conseil mis en place pour développer des innovations agroécologiques adaptées aux besoins des producteurs. L'analyse s'appuie sur la revue de divers travaux relatifs aux expériences mises en place dans l'ensemble de la région, des entretiens généraux avec des acteurs clés de l'agroécologie au niveau régional, des études de cas dans six pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Sénégal, Togo) et les conclusions d'un atelier régional de mise en discussion des résultats provisoires.

Synthèse des expériences

Description des dispositifs

ACTEURS ET OBJETS

La promotion de dispositifs de recherche, d'appui-conseil, de co-création de connaissances et d'innovations agroécologiques dans le cadre du PAE s'est appuyé sur (i) le développement de 13 partenariats entre les parties prenantes; (ii) le renforcement des capacités des agents des systèmes nationaux de vulgarisation agricole, et (iii) le renforcement des plateformes d'échanges sur le conseil agricole pour une diffusion des innovations. La recherche participative, l'identification ou la co-construction de solutions adaptées aux besoins des petits producteurs d'une part, et d'autre part l'appui conseil et la diffusion de ces solutions à travers diverses plateformes d'acteurs ont fait l'objet de projets de partenariats. Ces partenariats mettent en consortium des organisations de professionnels agricoles, des centres de recherche, des établissements de formation ou des organismes d'appui-conseil. De façon générale, les recherches participatives soutenues par le PAE sur le terrain ont visé le développement de cultures comme le manioc, le maïs, le soja, le riz, le sorgho, le maraîchage et/ou la pisciculture, importantes pour l'amélioration de la sécurité alimentaire. Elles ont contribué à la promotion de l'agriculture de conservation et de l'agriculture biologique, et en particulier l'usage de plantes améliorantes de la fertilité des sols, de nouvelles variétés résistantes à la sécheresse et/ou des biopesticides et des engrais organiques.

DISPOSITIFS ET DÉMARCHE GLOBALE

Un schéma général des dispositifs de recherche se dégage des expériences, mais avec des variantes:

- **CHOIX D'UNE ENTRÉE:** à l'origine, c'est souvent un problème ressenti par les producteurs.
- **IDENTIFICATION DES BESOINS DES PRODUCTEURS,** au moyen d'un diagnostic participatif impliquant producteurs, organisme d'appui-conseil et centre de recherche pour mieux comprendre le problème. La répartition des rôles de collecte et d'analyse d'information, d'identification de solutions possibles entre acteurs varie d'un dispositif à un autre. Par exemple, les enquêtes sont réalisées dans certains cas par l'organisme d'appui-conseil et dans d'autres par l'organisation de producteurs. D'autres encore par les centres de recherche agricole. Plusieurs approches méthodologiques sont mises en œuvre pour identifier les besoins des producteurs. Ces méthodes reposent souvent sur une logique participative et intègrent divers outils tels que les réunions communautaires, les diagnostics approfondis, la cartographie participative.
- **EXPÉRIMENTATION DE NOUVELLES SOLUTIONS:** c'est généralement le centre de recherche qui propose des solutions techniques qui sont ensuite expérimentées soit dans les champs écoles paysans (CEP) soit sur des parcelles pilotes (de démonstration) et parfois en même temps dans les exploitations agricoles avec l'appui de l'organisme d'appui-conseil. Les résultats obtenus sont mis en discussion. Un processus impliquant tous les acteurs, et piloté habituellement par le centre de recherche est ainsi engagé. Cependant, beaucoup de projets se contentent de simples démonstrations de pratiques agroécologiques en vue de leur mise à échelle. Ceci peut s'expliquer par l'insuffisance de temps et de ressources pour engager une véritable co-construction d'innovations, mais aussi par la prééminence d'approches traditionnelles de recherche-développement et par le manque d'expérience des acteurs en matière de co-construction de connaissances et d'innovations. Mais parfois certaines innovations sont réinventées par les producteurs pour élargir leur utilité, c'est le cas des plantes de services qui sont utilisées pour fertiliser les sols et accroître le rendement des champs d'ignames au centre du Bénin.
- **VALIDATION DES INNOVATIONS:** les innovations développées ont été validées dans certains cas à travers des ateliers de restitution organisés. Dans d'autres cas, un concours permettant d'identifier et de récompenser le meilleur champ-école et le meilleur producteur est organisé pour motiver les producteurs et servir de modèles de pratiques adaptées. Des instances comme les comités d›évaluation participative sont parfois installés, mais manquent souvent d'outils formels pour une validation et un partage efficace des connaissances.
- **VULGARISATION ET APPUI CONSEIL: DES DÉMONSTRATIONS PRATIQUES** sont ensuite réalisées par la structure du conseil pour accompagner les producteurs dans la mise en œuvre des nouvelles techniques ou alors des visites d'échanges entre producteurs sont organisées par le centre de recherche pour promouvoir le partage d'expériences et de connaissances. Pour améliorer l'efficacité du conseil agricole, la formation des agents des systèmes nationaux de vulgarisation sur l'agroécologie est souvent assurée par des consultants (élaboration de modules de formation et animation de sessions sur le conseil agricole, l'agroécologie ou le conseil en agroécologie) sous la gestion du Correspondant National du PAE.

› Construction de bassin intégrés riz-poisson en collaboration avec les producteurs dans le cadre du partenariat AfricRice-Catalyst-Suayemco au Libéria.

- **MISE À L'ÉCHELLE DES INNOVATIONS AU NIVEAU TERRITORIAL:** pour assurer la diffusion des innovations développées à grande échelle, l'organisme d'appui-conseil met souvent en place des formations destinées à d'autres producteurs appuyés par des visites d'échange organisées par les organisations des producteurs ou autres structures. Les émissions radios sur les pratiques agroécologiques y contribuent également. Le centre de formation publie des guides techniques et des fiches pratiques pour accompagner l'appropriation des nouvelles méthodes. Des vidéos de vulgarisation en langues locales sont aussi réalisées et partagées avec les producteurs. La mise à l'échelle des innovations se fait aussi parfois à travers les échanges entre différents champs écoles, la mise en place de plateformes d›échange et de formation continue et de dispositifs de diffusion en cascade reposant sur des paysans-relais.
- **MISE À L'ÉCHELLE DES CONNAISSANCES AUX NIVEAUX NATIONAL ET RÉGIONAL :** Des efforts sont fournis pour créer de la synergie entre les actions de conseil en agroécologie à l'échelle régionale, avec notamment le Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR-AOC) à travers l'organisation de webinaires internationaux et la rédaction de notes aux décideurs sur les leviers stratégiques sur lesquels on peut s'appuyer pour développer le conseil en agroécologie en Afrique de l'Ouest.

Participation des producteurs, co-construction et appropriation des innovations

NIVEAUX DE PARTICIPATION DES PRODUCTEURS

Le niveau de participation des producteurs aux processus de co-construction des innovations semble varier selon les expériences. Dans certains cas, la participation semble assez poussée. Des diagnostics participatifs sont mis en œuvre pour identifier les besoins des producteurs qui peuvent exprimer leurs préoccupations concernant la fertilité des sols, la gestion de l'eau, les maladies des cultures, ou encore la rentabilité de leurs activités. À travers des échanges, les producteurs peuvent ainsi identifier les principales priorités en matière d'amélioration des systèmes de production, mais également participer à l'élaboration de propositions d'alternatives à expérimenter ou encore pouvoir sélectionner les pratiques à tester dans le cadre d'un champ collectif (champ école par exemple) ou dans leur propre exploitation. Dans ce cas, les champs école sont des espaces où les producteurs expérimentent directement les nouvelles pratiques pour voir par eux-mêmes les résultats concrets des pratiques proposées en vue de les mettre ensuite en œuvre dans leur propre exploitation. De plus, des sessions de formation comme sur la gestion des plantes fertilisantes, la rotation des cultures, la fertilisation organique, et la gestion de l'eau sont organisées. Les producteurs reçoivent un appui technique pour surmonter les difficultés rencontrées et ajuster leurs pratiques en fonction des résultats observés. Le suivi régulier permet de corriger les pratiques, d'optimiser les rendements et de renforcer la durabilité des systèmes. Cette approche a permis une co-construction des solutions, avec une plus ou moins forte implication des producteurs à chaque étape.

Dans certains cas en revanche, la participation des producteurs dans les processus d'innovation et de recherche semble moins importante. Leur participation peut être limitée à la phase de diagnostic et à celle de validation et non à celle d'élaboration de propositions d'innovations faisant appel à leurs propres connaissances et savoir-faire, ou encore à la phase d'expérimentation en tant que telle. Les champs école sont alors conçus comme des champs de démonstration, utilisés pour permettre aux producteurs de se rencontrer sur le terrain, d'observer les pratiques agroécologiques et de discuter des résultats obtenus.

Au nombre des facteurs limitant la participation des producteurs, la prééminence d'approches traditionnelles en matière de recherche-développement où la recherche est seule en charge de proposer les innovations destinées à être mises en œuvre par la suite par les producteurs, le manque d'accès à l'information, la faible représentation des petits producteurs et les barrières socioculturelles sont souvent cités.

› Champs de démonstration de plusieurs innovations agroécologiques du partenariat CNTA-CRI-NAFFAWAG au Ghana : association Maïs – Canavalia, jachère avec Mucuna, maïs résilient au climat (Opeaburo), niébé à double usage (Zamzam).

DIFFUSION DES INNOVATIONS AU-DELÀ DES PRODUCTEURS DIRECTEMENT CONCERNÉS

Les méthodes de diffusion des innovations agroécologiques utilisées pour atteindre un large public au-delà des producteurs ayant participé aux projets incluent (i) les canaux et médias communautaires (réunion de sensibilisation communautaire, radio locale, jour/place de marché), (ii) les canaux et supports numériques (vidéos, SMS, plateformes digitales ou d'assistance en ligne pour diffuser des informations simples et pratiques sur les innovations agroécologiques), et (iii) les leaders communautaires et paysans-relais comme des relais de partage de connaissances avec leurs pairs. De plus, la mise en place de plateformes multi-acteurs a favorisé le partage d'expériences entre producteurs et chercheurs.

Enseignements et conclusions

Effets positifs et négatifs

Les effets des dispositifs de recherche et d'appui-conseil en agroécologie dépendent pour partie de l'adéquation des innovations proposées à la situation des producteurs, à leurs objectifs et à leurs contraintes. Par exemple, bien que certaines associations de cultures puissent être bénéfiques pour la productivité, elles peuvent ne pas répondre aux besoins d'autoconsommation des ménages. Les effets positifs des dispositifs de recherche et d'appui-conseil sont relatives à la mise en œuvre de pratiques agroécologiques, la réduction de l'utilisation des produits chimiques et la gestion des ressources naturelles. Du point de vue de la performance, les effets rapportés sont l'amélioration des rendements, la productivité, la sécurisation des revenus, l'amélioration de la fertilité des sols et de la biodiversité et la résilience des systèmes agricoles face aux aléas climatiques. Les effets positifs notés à la suite de la mise en œuvre des recherches participatives et de l'appui-conseil incluent aussi le renforcement de capacité des producteurs, y compris les femmes et les jeunes. Aucun effet négatif n'a été vraiment rapporté.

Les principales difficultés ayant limité les effets des dispositifs de recherche participative et d'appui-conseil sont en partie liées aux modalités traditionnelles de la recherche et de l'appui-conseil dans lesquelles le caractère participatif n'est pas au cœur de la démarche, aux contraintes financières et matérielles pour soutenir les projets à long terme, à la non-adéquation de certaines innovations à la situation des producteurs ou aux difficultés de communication entre chercheurs et producteurs. A cela peut s'ajouter des situations exceptionnelles comme la destruction de fermes de démonstration et des champs de certains producteurs lors d'attaques et la perturbation de la participation des producteurs du fait des affrontements communautaires. Ces difficultés ont souvent freiné l'atteinte des objectifs en limitant la participation active des producteurs, en ralentissant le processus d'appropriation des innovations et en limitant l'ampleur de la diffusion des pratiques agroécologiques.

Conditions de mise en œuvre et de succès

La mise en œuvre et le succès des recherches participatives, de l'appui conseil et la co-création de connaissances résultent de l'effet conjugué de plusieurs facteurs :

- **INNOVATION :** le caractère innovant de la conception d'une recherche et d'un appui-conseil et notamment le caractère réellement participatif ont joué un rôle essentiel dans le développement de pratiques agroécologiques.
- **PARTENARIAT :** l'existence d'un partenariat multi-institutionnel comportant des expertises complémentaires a contribué à la réussite des expériences de recherche participative, avec notamment l'intervention de participants partageant des principes de confiance mutuelle, d'égalité ou d'équité de même que des objectifs communs.
- **INTÉRÊT POUR LES PARTIES PRENANTES :** pour qu'une recherche participative fonctionne, il faut que toutes les parties prenantes y trouvent un intérêt : un problème à résoudre pour les producteurs (ex. dégradation des terres, rendements très faibles, existence de débouchés/marchés, etc.), des données empiriques pour les chercheurs, des opportunités de service ou d'affaire pour les structures d'appui. La définition de l'objet de la recherche partenariale revêt alors une importance capitale.
- **COMMUNICATION :** une bonne communication bi/multi-directionnelle entre les chercheurs et les producteurs constitue un autre facteur de succès. C'est le cas lorsque les producteurs peuvent donner leur avis, poser des questions et partager leurs retours d'expérience sur les innovations proposées. Ceci implique que les chercheurs établissent un climat de confiance avec les producteurs pour encourager leur engagement. La question de la langue peut constituer également une contrainte forte lorsque les techniciens ne maîtrisent pas la langue des producteurs ou qu'il existe une diversité de langues. Enfin, la diffusion des résultats doit se faire dans un langage accessible pour garantir que toutes les parties prenantes comprennent et puissent appliquer les connaissances générées.
- **PRISE EN COMPTE DES SAVOIRS LOCAUX ET CO-CONSTRUCTION DE CONNAISSANCES :** les producteurs sont plus ou moins impliqués dans la définition des objectifs, et des méthodes de construction et d'expérimentation des innovations, tout au long du processus de recherche et d'appui-conseil. Une forte implication des producteurs garantit que la recherche réponde aux besoins réels du

› Parcelle de démonstration de compost et paillis sur culture de chou dans le cadre du partenariat CTOP-ITRA-ICAT au Togo.

terrain car la prise en compte de leurs connaissances et savoir-faire est essentielle au succès des dispositifs. C'est le cas lorsqu'il existe des consultations régulières et des échanges à travers des ateliers participatifs, des forums de discussion et des champs-écoles où les producteurs partagent leurs expériences, leurs difficultés et apprennent les uns des autres.

- **DURÉE :** la durée est aussi un facteur essentiel de succès. Par exemple, un projet de 6 ans donne le temps de véritablement co-construire et d'expérimenter des solutions avec les producteurs.
- **RESSOURCES :** les ressources mises à la disposition des consortia, aussi faibles soient-elles et en dépit des difficultés de décaissement, ont joué un grand rôle dans le succès des projets de recherche participative. Le déploiement des ressources aux moments opportuns pour des activités critiques comme les expérimentations, les ateliers d'apprentissage, les visites d'échanges et de diffusion est considéré comme essentiel.
- **ACCÈS AUX SERVICES :** un autre aspect important est la mise en relation des producteurs avec d'autres institutions apportant des services nécessaires pour mettre en œuvre des pratiques agroécologiques. Il s'agit selon les cas d'institutions de microfinance, d'approvisionnement en équipement et intrants agricoles, de conseil technique spécialisé, de commercialisation des produits agroécologiques, etc.

Conditions de durabilité

Plusieurs conditions de durabilité des recherches participatives, de l'appui conseil et de la co-création de connaissances peuvent être identifiées.

- **DURÉE :** l'accompagnement des actions de recherche participative dans la durée permet aux équipes de recherche de se consolider en renforçant mutuellement leur capacité à travailler ensemble autour d'enjeux de recherche communs en agroécologie. Cela passe par la connaissance et l'acceptation de l'autre, le développement d'une compréhension partagée des démarches et outils de collaboration et d'intervention, le développement des relations de confiance entre acteurs et le renforcement de la confiance en soi de toutes les parties prenantes et des producteurs en particulier. Par ailleurs, la mise en œuvre des méthodes participatives et de co-construction demande du temps pour produire des résultats tangibles.
- **FINANCEMENT DURABLE :** l'existence de mécanismes de financement durable est nécessaire à la durabilité de la recherche participative et des actions de co-construction des innovations agroécologiques.
- **CAPACITÉ D'INNOVATION ET D'ADAPTATION :** l'environnement, les besoins et les intérêts des acteurs sont changeants. Les organismes de recherche, d'appui-conseil et les organisations paysannes doivent avoir la capacité de renouveler leurs offres partenariales pour maintenir l'engagement des parties prenantes et pouvoir saisir de nouvelles opportunités. Des mécanismes doivent être mis en œuvre pour renouveler constamment les objets et les méthodes de recherche pour couvrir aussi des besoins d'autres catégories de producteurs, y compris les femmes et les jeunes.

Conditions de mise à l'échelle

Les besoins en innovations agroécologiques appropriées aux conditions des producteurs sont encore immenses. Ces besoins expliquent l'importance de la mise à échelle de la recherche participative en agroécologie. La mise à échelle de recherche participative et l'appui conseil en agroécologie requiert (i) la disponibilité des ressources financières stable pour faciliter la mise en place et le fonctionnement de consortia de recherche participative et d'appui conseil sur une certaine durée ; (i) le renforcement de la culture partenariale et de la capacité de collaboration des organismes de développement ; (iii) la mise en place de systèmes ou mécanismes de partage des informations sur les opportunités de collaboration en valorisant les technologies numériques ; et (iv) la flexibilité dans les modalités de constitution des consortia (objets de partenariats, nombres d'institutions, types d'institution, etc.) pour permettre la contextualisation et l'émergence de modèles innovants tenant compte du type de recherche participative et d'appui conseil à entreprendre.

Recommandations relatives aux politiques publiques

Il s'agit dans cette partie d'identifier les conclusions relatives aux mesures, cadres et dispositifs d'accompagnement incitatifs pouvant être mis en œuvre par les pouvoirs publics nationaux, locaux et régionaux, notamment pour favoriser durabilité et mise à l'échelle.

- **FACILITER LA MISE EN PLACE DE PLATEFORMES MULTI-ACTEURS** offrant des espaces d'échange d'informations, de connaissances et de résultats de recherche. Cela inclut l'appui à l'organisation d'évènements qui stimulent de développement de l'agroécologie : ateliers nationaux et locaux sur les questions essentielles de la transition agroécologique, échanges entre producteurs, en veillant à donner la parole aux producteurs.
- **FAVORISER LES APPROCHES COLLABORATIVES ET PARTICIPATIVES EN ENCOURAGEANT LES INTERACTIONS ENTRE CHERCHEURS, VULGARISATEURS ET PRODUCTEURS IMPLIQUÉS DANS L'AGROÉCOLOGIE.** Cela implique non seulement un engagement des centres de recherche mais aussi une volonté politique d'intégrer l'agroécologie dans les programmes éducatifs et les pratiques agricoles. En mettant l'accent sur la collaboration entre tous les acteurs impliqués, y compris les organisations paysannes et les centres de formation, il est possible de créer un environnement propice à l'innovation durable.
- **DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE VALORISATION DES CONNAISSANCES LOCALES DANS LE PROCESSUS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGROÉCOLOGIE.** Un renforcement de capacités des parties prenantes sur la question peut aider à promouvoir davantage l'intégration des connaissances locales dans la recherche.
- **DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES NATIONAUX D'APPUI À LA RECHERCHE PARTICIPATIVE ET PARTENARIALE** d'une certaine durée autour d'enjeux spécifiques de l'agroécologie pour ainsi encourager un dialogue continu entre chercheurs, organismes d'appui-conseil, producteurs et décideurs politiques pouvant faciliter une adoption plus large et efficace des innovations agroécologiques. Dans ces programmes, un rôle central devrait être donné aux organisations professionnelles agricoles dont il faut alors renforcer la position en tant que voix des producteurs.
- **SOUTENIR TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT LA RECHERCHE PARTICIPATIVE** par le développement des ressources humaines (intégration de l'agroécologie dans les curricula de formation), le financement des infrastructures de recherche, des dispositifs d'expérimentation, le renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles des parties prenantes (recherche, appui-conseil, OP, etc.).

Pour approfondir le sujet, on pourra consulter le rapport thématique « *Recherche participative, dispositifs d'appui-conseil, co-création de connaissances et d'innovations agroécologiques adaptées aux besoins des producteurs* » de l'étude de capitalisation transversale du PAE.

CONTACTS

araa@araa.org

https://www.araa.org

https://ecowap.ecowas.int

@araaraaf / @ecowas.agriculture

@ARAA_CEDEAO / @ecowas_agric

PARTENAIRES FINANCIERS

PARTENAIRES TECHNIQUES

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne et de l'Agence française de développement. Son contenu relève de la seule responsabilité de la CEDEAO et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne et de l'Agence française de développement.

Ce document a été rédigé en collaboration avec GRET, LARES et INTER-RESEAUX.

Graphisme : https// www.marmelade.be

› Kit mobile de démonstration du partenariat du Ghana sur l'érosion des sols selon différentes pratiques culturales : (1) abattis-brûlis avec labour, (2) paillage sans labour et (3) cordons pierreux et bandes végétales sans labour.